

# Conditions Générales de Vente

## Table des matières

|                                                      |          |
|------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. Société.....</b>                               | <b>1</b> |
| <b>2. Conditions Générales de Vente .....</b>        | <b>1</b> |
| Article 1 – Offre.....                               | 2        |
| Article 2 – Modalités de commande .....              | 3        |
| Article 4 – Tarifs et conditions de règlement .....  | 4        |
| Article 5 – Rétractation (clients particuliers)..... | 5        |
| Article 6 – Annulation, report.....                  | 6        |
| Article 7 – Propriété Intellectuelle .....           | 6        |
| Article 8 – Renseignement, réclamation .....         | 7        |
| Article 9 – Responsabilité .....                     | 7        |
| Article 10 – Données personnelles.....               | 7        |
| Article 11 – Dispositions générales .....            | 9        |
| Article 12 – Droits applicables, litiges .....       | 10       |

## 1. Société

PARCOURS VAE

Adresse : 53 AVENUE DE L'EUROPE BÂTIMENT ECOPOLIS, 80080 AMIENS France

Email : [contact@parcours-vae.com](mailto:contact@parcours-vae.com)

Téléphone : 06 86 32 07 68

Site : <https://parcours-vae.com/>

SIRET : 99086244300019

**Dernière mise à jour : 13/10/2025**

## 2. Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV »), ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la Société PARCOURS VAE (RCS Amiens 990 862 443), (ci-après « l'Organisme de Formation »), prestataire de services en accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), et ses clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. Le client et l'Organisme de Formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ». Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres Conditions Générales de Vente (CGV) et de ses propres Conditions Générales d'Achat (CGA). La réception de la confirmation

d'inscription par le Client et/ou le paiement de la facture émise par l'Organisme de Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance.

## Article 1 – Offre

1.1 L'Organisme de Formation propose un accompagnement individualisé à la VAE, incluant notamment :

- L'analyse de la recevabilité du dossier,
- L'aide à la rédaction du livret 2,
- La préparation à l'entretien avec le jury,
- Le suivi personnalisé du candidat.

1.2 Les prestations d'accompagnement VAE sont réalisées à distance selon les modalités convenues lors de la commande.

La durée de l'accompagnement varie selon les besoins du client, mais doit se dérouler sur 1 année maximum, passage du diplôme compris.

1.3 Les prestations proposées peuvent être consultées sur le site de l'Organisme de Formation <https://parcours-vae.com/>.

1.4 L'Organisme de Formation propose uniquement des formations en classe virtuelle.

1.5 Pour chaque session de Formation dispensée par l'Organisme de Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint. Les inscriptions réglées sont retenues en priorité.

1.6 La réception par l'Organisme de formation de la signature du Client sur la Proposition vaudra acceptation de ses termes par ce dernier ainsi qu'acceptation des présentes CGV. Cette acceptation formelle du client doit parvenir à l'Organisme de formation au moins sept (7) jours ouvrés avant la réalisation de la prestation.

1.7 Un accusé de confirmation de l'inscription est adressé au Client dans les 48 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription. Cet accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Par son inscription, le Client déclare avoir pleinement connaissance et accepter les conditions tarifaires correspondantes, ainsi que les présentes CGV.

1.8 Dans les sept (7) jours ouvrés avant la date prévue pour la session de Formation, le Client recevra la convocation à sa session de Formation et les informations pratiques.

## Article 2 – Modalités de commande

2.1 La commande de prestations s'effectue sur devis personnalisé, transmis par PARCOURS VAE suite à une prise de contact via le site <https://parcours-vae.com/> (<https://parcours-vae.com/contact/>), par email ([contact@parcours-vae.com](mailto:contact@parcours-vae.com)) ou téléphone (06 86 32 07 68).

2.2 La commande est réputée ferme et définitive dès signature du devis par le client.

2.3 Le Client s'engage à informer l'Organisme de Formation, sans délai, de toute modification des informations communiquées lors de sa commande (telles que adresse(s), coordonnées de facturation, références bancaires, etc.).

## Article 3 – Modalités d'accompagnement à la VAE et formation

3.1 L'Organisme de Formation est libre de choisir le lieu si l'accompagnement s'effectue en présentiel, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'Organisme de Formation.

3.2 Les clients sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de l'Organisme de Formation.

3.3 L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après « la Documentation ») fournie au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation d'accompagnement à la VAE et n'engagent en aucun cas l'Organisme de Formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de Formation n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à l'accompagnement.

3.4 L'Organisme de Formation fera parvenir au Client tous les documents légaux applicables relatifs à la prestation par email ou par courrier à l'adresse fournie par le Client.

3.5 L'organisme de formation peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés. L'accès au questionnaire préparatoire présent sur ces espaces est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session de Formation.

3.6 L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après « la Documentation ») fournie au Client,

cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de Formation et n'engagent en aucun cas l'Organisme de Formation sur leur exhaustivité. Il est précisé en tant que de besoin que l'Organisme de Formation n'est pas tenu d'assurer une mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

## Article 4 – Tarifs et conditions de règlement

4.1 Les tarifs sont exprimés en euros (€). Les prix des prestations sont indiqués net de taxes, l'Organisme de Formation est exonéré de TVA (article 261, 4, 4<sup>a</sup>. du Code Général des Impôts).

4.2 Les prix sont déterminés sur devis personnalisé, en fonction de la prestation demandée.

4.3 Il est entendu que pour une formation et un accompagnement VAE effectué en ligne (visioconférence), les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Client et à sa charge. Le montant des prestations sera facturé et dû, indépendamment du fait que le Client se soit ou non connecté.

4.4 Toute prestation commencée est due en totalité.

4.5 Les factures sont payables à réception de la facture – ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant – par chèque, virement bancaire ou carte bancaire.

4.6 En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

4.7 En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros.

En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

4.8 Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité et sans que le Client ne puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Organisme de Formation court à

compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.9 En cas de dépôt d'un dossier de financement d'une prestation à un organisme extérieur (OPCO), il appartient au Client de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- L'indiquer explicitement lors de sa commande ;
- Transmettre l'accord de prise en charge avant la date de début de prestation ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

4.10 Si l'organisme extérieur de financement ne confirme pas la prise en charge financière de la prestation ou que l'Organisme de Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme extérieur de financement au premier jour de la prestation, le coût de la prestation sera facturé dans sa totalité au Client.

4.11 En cas de non-paiement par l'organisme extérieur de financement des frais de prestation, éventuellement majorés de pénalités de retard, pour quelque motif que ce soit, le Client sera préalablement informé par tout moyen par l'Organisme de Formation et sera redevable de l'intégralité du coût de la prestation.

4.12 L'Organisme de Formation se réserve le droit de demander un acompte.

4.13 Lorsque la prestation est financée par plusieurs organismes différents ou par paiement direct en plusieurs fois, le passage de l'examen est réalisé lorsque l'intégralité du coût de la prestation est réglée.

## Article 5 – Rétractation (clients particuliers)

5.1 Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client particulier dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature du devis pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Si le client souhaite que la prestation commence avant la fin de ce délai, il devra en faire la demande expresse par écrit. En cas de rétractation après le début de la prestation, un montant proportionnel à la prestation déjà réalisée sera dû.

5.2 Si le Client exerce son droit de rétractation, la procédure suivante s'applique : le Client informe l'Organisme de Formation de sa volonté d'utiliser son droit de rétractation en envoyant le formulaire suivant, complété sur papier libre, à l'Organisme de Formation :

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande passée sur <https://parcours-vae.com/> – sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente

applicables :

À l'attention de PARCOURS VAE, 53 AVENUE DE L'EUROPE BÂTIMENT ECOPOLIS, 80080 AMIENS France

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) : .....

Nom du (des) client(s) : .....

Adresse du (des) client(s) : .....

Signature du (des) client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : .....

(\*) Rayez la mention inutile.

Le Client renvoie, au plus tard 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, à ses frais, les biens à l'adresse suivante :

PARCOURS VAE

53 AVENUE DE L'EUROPE BÂTIMENT ECOPOLIS

80080 AMIENS

France

OU par email à l'adresse suivante : [contact@parcours-vae.com](mailto:contact@parcours-vae.com).

## Article 6 – Annulation, report

6.1 Toute annulation peut être faite par le client, sans frais, si cette annulation parvient à l'Organisme de Formation avant le démarrage de la formation.

## Article 7 – Propriété Intellectuelle

7.1 L'Organisme de Formation peut être amené à fournir au Client la Documentation. Tout ou partie de la Documentation peut être adressée au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client ou lors de la prestation.

7.2 La Documentation, en intégralité ou par extraits, et tout éventuel support remis ou imprimable dans le cadre d'une prestation ne peut en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout autre transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisé par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives ou d'utilisation dans le strict prolongement de la prestation, au bénéfice strictement personnel du participant

concerné.

7.3 Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la Documentation à un concurrent de l'Organisme de Formation.

7.4 L'Organisme de Formation se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à ces clauses.

## Article 8 – Renseignement, réclamation

8.1 Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée à : [contact@parcours-vae.com](mailto:contact@parcours-vae.com) qui fera ses meilleurs efforts pour y répondre dans les meilleurs délais.

## Article 9 – Responsabilité

9.1 Les prestations proposées par l'Organisme de Formation sont conformes à leur description sur le site Internet ou à la documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

9.2 PARCOURS VAE s'engage à fournir les prestations avec sérieux, diligence et selon les règles de l'art.

Cependant, elle ne garantit en aucun cas l'obtention d'une validation totale ou partielle du diplôme, ni l'acceptation du dossier par les organismes certificateurs.

9.3 Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la prestation fournie par l'Organisme de Formation.

9.4 La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toutes sommes mises à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

## Article 10 – Données personnelles

10.1 PARCOURS VAE prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les

« Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

10.2 Les Données font l'objet d'un traitement informatique par PARCOURS VAE agissant en qualité de responsable de traitement dont la finalité de traitement est prévue dans la Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles, disponible sur notre site Internet (ci-après la « Politique de Confidentialité »). Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité. Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés conformément aux modalités prévues dans la Politique de Confidentialité. En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera. Pour une information complète sur le traitement des Données, il convient de se reporter à notre Politique de Confidentialité.

10.3 Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une prestation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.

En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de Formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la prestation. Si l'Organisme de Formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'Organisme de Formation peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'Organisme de Formation informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Organisme de Formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la prestation. L'Organisme de Formation s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Organisme de Formation s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Organisme de Formation s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme de Formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

L'Organisme de Formation informe le Client que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de Formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données



personnelles, l'Organisme de Formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client. Toute personne dont les Données ont été collectées par le Client bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au Client. Le Client garantit à l'Organisme de Formation qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il a informé les personnes physiques de l'usage qui est fait des Données. À ce titre, le Client garantit l'Organisme de Formation contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées. En outre, le Client s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Organisme de Formation, veiller, au préalable et pendant toute la durée de la Formation, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de l'Organisme de Formation, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de l'Organisme de Formation. Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Organisme de Formation s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la prestation, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune copie.

## Article 11 – Dispositions générales

11.1 Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

11.2 Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la prestation concernée.

11.3 Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la prestation (remises, et notamment par le biais d'autres clients).

11.4 L'Organisme de Formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de Formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

11.5 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

11.6 L'Organisme de Formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

11.7 Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

11.8 Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

11.9 Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

## Article 12 – Droits applicables, litiges

12.1 Les présentes CGV sont soumises au droit français.

12.2 En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement. À défaut d'accord amiable, les litiges seront portés devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de PARCOURS VAE, y compris pour les clients professionnels.

12.3 Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Amiens, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.